



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le 8 juillet 2020

Chers collègues basés à New York,

Je vous écris pour faire le point sur nos projets de retour dans les locaux. Les préparatifs en vue d'un retour progressif avancent de manière satisfaisante et devraient être bientôt terminés. Dans l'intervalle, tous les bâtiments, y compris les annexes, auront été nettoyés en profondeur, des marquages signalétiques mis en place et des instructions publiées pour aider le personnel à observer une distanciation physique, afin de réduire le risque d'exposition.

Une fois ces mesures instaurées, et à supposer que la ville de New York continue de remplir les critères de santé publique requis pour sa réouverture progressive, le Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York passera à la phase 1, le 20 juillet 2020. Durant cette phase, seules les fonctions qui doivent être exécutées dans les locaux le seront. La grande majorité du personnel continuera de télétravailler selon les modalités de travail aménagées qui sont les nôtres actuellement. Seule une obligation impérieuse justifiera la présence dans les bâtiments.

Au cours de la phase 1, le complexe de l'Organisation des Nations Unies ne devra pas accueillir plus de 400 personnes par jour. À titre de comparaison, nous comptons actuellement entre 200 et 300 personnes (personnel ou représentantes et représentants) par jour présentes dans les bâtiments, y compris les responsables de la sécurité, de l'entretien et du nettoyage. Le passage potentiel à 400 personnes au cours de la phase 1 ne se traduira donc que par une faible augmentation et sera déterminé par les besoins opérationnels. Le nombre de membres du personnel des Nations Unies présents dans les annexes (par exemple, les bâtiments DC-1 et DC-2) sera maintenu en dessous de 10 pour cent du taux d'occupation normale. Le principe de la distanciation physique sera strictement appliqué pour les espaces communs. Les réunions en présentiel dans les bureaux ne seront pas autorisées sans une évaluation individuelle des risques. Il faudra impérativement porter un masque lorsque l'on quittera son lieu de travail, et aucun service de restauration ne sera assuré.

La Cellule de gestion des crises, en étroite collaboration avec les personnes référentes de chaque entité du Secrétariat et des organismes, fonds et programmes, a récemment terminé une évaluation qui devait permettre de déterminer quelles fonctions seront exécutées dans les locaux au cours de la phase 1. Les responsables travaillent directement avec les membres du personnel qui se rendront dans les bâtiments pendant cette période, pour coordonner les dispositions à prendre.

À tous les membres du personnel
de l'Organisation des Nations Unies
basés à New York

Des directives continueront d'être communiquées dans les semaines à venir, et une réunion publique à l'intention de l'ensemble du personnel se tiendra dans le courant du mois pour répondre à vos questions et préoccupations. Des informations sur les différentes phases sont disponibles sur iSeek et sur le site Web COVID-19.

La suite des événements, au-delà de la phase 1, dépendra des besoins de nos bureaux ainsi que de la situation individuelle de chacune et de chacun d'entre vous. Lors de la phase 2, le taux d'occupation passera progressivement de 10 à 40 pour cent. Pour ce qui est de la phase 3, c'est-à-dire de la nouvelle situation « normale », une réflexion est en cours, dont le résultat s'inspirera des enseignements tirés lors des phases précédentes.

Je tiens à vous assurer que votre santé et votre sécurité sont ma priorité absolue. Nous continuerons d'examiner les dispositions prises et vous tiendrons pleinement informés, en temps utile, de l'évolution de la situation.

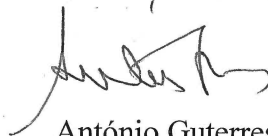
Les informations seront régulièrement mises à jour à l'adresse: www.un.org/coronavirus. La ligne d'assistance téléphonique spéciale COVID-19 reste en place pour répondre à vos questions (212 963 9999); de plus, le Département de l'appui opérationnel et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité sont prêts à vous aider, en cas de besoin.

J'invite à nouveau toute personne présentant des symptômes, qui a été testée ou qui a une question concernant sa santé, à contacter la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail du Secrétariat de l'ONU, en utilisant le formulaire de signalement confidentiel accessible sur le portail medical.un.org, ou en envoyant un courriel à l'adresse osh@un.org. Toutes ces communications seront traitées dans la plus stricte confidentialité et dans le respect de votre vie privée.

Je vous remercie de la souplesse et du dévouement dont vous faites preuve en ces temps difficiles.

Cordialement,

Três à vos, très amicalement



António Guterres